

Thème : Harcèlement et cyberharcèlement

Fiche n°XX

Temps de préparation : 5h

Durée de l'action : environ 2h à 2h30

Budget prévisionnel : 50 à 300 euros

Nombre de films de fiction ou de science-fiction abordent le harcèlement et sa version numérique, le cyberharcèlement. En organisant un ciné-débat sur le harcèlement, vous permettrez aux participants de mieux connaître ses mécanismes et ses conséquences, en s'appuyant sur des situations réelles ou fictives telles que représentées dans une oeuvre cinématographique choisie.

CIBLES :

- Tout public
- Etablissements scolaires
- Unité Locale de la Croix-Rouge française pour une action entre bénévoles.

OBJECTIFS :

- Identifier les situations de harcèlement et/ou de cyberharcèlement
- Comprendre les conséquences pour les victimes et/ou les harceleurs
- Analyser les mécanismes du harcèlement ou du cyberharcèlement

Déclinaisons possibles :

Il existe des oeuvres inspirées de faits réels faits réels (Le jour où j'ai brûlé mon coeur) comme des oeuvres de fiction (Un monde, Ma vie de Courgette, Silent Voice) portant sur les sujets du harcèlement et cyberharcèlement. Attention cependant à choisir une oeuvre dont **le visionnage est compatible avec l'âge du public** du ciné-débat.

COMMENT PROCÉDER ?

En amont :

- **Monter votre équipe.**
- **Choisir le film** qui sera diffusé. Eviter un film trop long pour faciliter la tenue des débats.
- **Choisir l'heure et la date** du ciné-débat en fonction de la durée de l'oeuvre projetée et en s'assurant de la disponibilité du public ciblé.
- Choisir le **lieu de la projection.**
- Prévoir le **matériel de projection** nécessaire.
- **Visionner le film et identifier les moments qui portent à réflexion** sur la thématique abordée

- Préparer des **questions** sur ces moments ou au moins une problématique à traiter lors du débat
- Éventuellement, inviter un ou des **intervenant(s)** pour débattre.
- Vérifier auprès du [Centre National du Cinéma et de l'image animée](#) les **autorisations nécessaires** pour l'organisation d'une séance exceptionnelle et gratuite de projection (et, en fonction du mode de diffusion choisi, s'acquitter éventuellement d'un versement au titre des droits d'auteurs)
- **Communiquer sur votre action** (affiches sur le lieu où se déroulera la projection, publications sur les réseaux sociaux, le site de la municipalité, etc.).

Le jour J

- Vérifier le fonctionnement du matériel de projection avant le lancement de la séance.
- Accueillir les participants.
- Modérer les débats.
- Prendre des photos de votre événement.

Après :

- Faire le bilan de votre événement (logistique, échanges...).
- Valoriser votre événement en publiant ce compte-rendu, ou des photos du ciné-débat...

MOYENS HUMAINS :

- Une personne pour modérer les débats lors de l'événement
- 1 à 3 personnes pour choisir le film et préparer les questions
- Éventuellement, 1 à 3 intervenants spécialistes du sujet abordé

L'ASTUCE :

Il existe déjà des dossiers pédagogiques accessibles sur internet dont vous pouvez vous inspirer pour animer les débats. Pour de bons repères techniques sur ces sujets, le guide pratique "[Le harcèlement entre élèves](#)" de l'Éducation nationale, ou [la page dédiée](#) de e-enfance/3018 peuvent être consultés.

MOYENS MATÉRIELS ET DÉPENSES ÉVENTUELLES :

- Matériel de projection vidéo correspondant au format de l'oeuvre choisie (format numérique, DVD, etc.)
- Salle de projection
- Dépenses éventuelles pour les droits de diffusion, la location de la salle ou du matériel de projection.
- Appareil pour prendre des photos de votre événement, et autorisation de prise de vue pour mineurs et majeurs.

Ce projet peut contribuer aux Objectifs du Développement Durable :

